



# La lettre du Verdus

Saint-Guilhem-le-Désert



MAIRIE DE SAINT GUILHEM LE DESERT



## REUNION PUBLIQUE

Identification des zones d'accélération  
de potentiel Energies Renouvelables (ENR)  
de la commune

La loi APER relative à l'Accélération de la Production des Energies Renouvelables du 10 mars 2023, a conféré aux communes la définition des zones d'accélération pour leur implantation.

Cette loi prévoit qu'après un processus de concertation, le conseil municipal délibère avant le 31 Décembre 2023 pour définir ces éventuels zonages.

Les possibilités sont restreintes, en l'état des recommandations, et au vu des contraintes de zones de protections multiples sur notre commune. Mais cette concertation sera l'occasion de nous positionner sur ce sujet.

C'est pourquoi les habitants, permanents et secondaires, ainsi que les professionnels sont conviés à une réunion de concertation le :

**Mardi 5 Décembre 2023 à 18h en Mairie**

Merci d'avance de votre participation

## mairie de Saint-Guilhem-le-Désert

Grand Chemin du Val de Gellone, 34150, Saint-Guilhem-le-Désert

Cet email a été envoyé à {{contact.EMAIL}}  
Vous l'avez reçu car vous êtes inscrit à notre newsletter.

[Afficher dans le navigateur](#) | [Se désinscrire](#)

